

Sur les notions de transitivité (*ta'addī*) et d'intransitivité (*luzūm*).

Considérations théoriques à propos d'une question controversée entre
les grammairiens de Baṣra et de Kūfa

Djamel Eddine Kouloughli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/beo/4755>

DOI : 10.4000/beo.4755

ISSN : 2077-4079

Éditeur

Presses de l'Institut français du Proche-Orient

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2017

Pagination : 13-26

ISBN : 978-2-35159-731-6

ISSN : 0253-1623

Référence électronique

Djamel Eddine Kouloughli, « Sur les notions de transitivité (*ta'addī*) et d'intransitivité (*luzūm*). », *Bulletin d'études orientales* [En ligne], LXV | 2017, mis en ligne le 01 avril 2019, consulté le 05 janvier 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/beo/4755> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/beo.4755>

© Institut français du Proche-Orient

Sur les notions de transitivité (*ta'addī*) et d'intransitivité (*luzūm*)

Considérations théoriques à propos d'une question controversée
entre les grammairiens de Baṣra et de Kūfa

Djamel Eddine KOULOUGHLI

(Version française de J.-P. GUILLAUME)

Résumé : Cet article met en évidence l'existence de deux conceptions distinctes de la transitivité chez les grammairiens arabes. L'une, traditionnellement associée à l'école de Baṣra et reprise par la doctrine canonique, définit simplement comme transitif (*muta'addī*) tout verbe qui admet un objet direct. L'autre, attribuée à l'école de Kūfa, ne considère comme transitifs que les verbes signifiant un procès dont le sujet est la source, et dont l'objet correspond à une entité extérieure, qui peut être affectée par ce procès (e.g. *ḍaraba*, « frapper »), soit produit par lui (e.g. *banā*, « construire »). En revanche, sont considérés comme intransitifs (*lāzim*) les verbes dénotant un processus qui reste interne au sujet, qu'ils admettent ou non un complément d'objet direct : c'est ce qui conduit les grammairiens de Kūfa à classer comme intransitifs les verbes en *fa'ila*, où le complément d'objet dénote non pas la cible mais la source d'un procès qui affecte le sujet (e.g. *ḥašiya*, « craindre »). Il est intéressant de noter qu'une observation semblable a été faite, pour l'anglais et de manière totalement indépendante, par Henry Sweet au début du XX^e siècle.

Mots-clés : grammaire arabe, école de Kūfa, école d'al-Baṣra, transitivité, intransitivité.

Abstract: This paper reveals the existence of two distinct conceptions of transitivity among the Arabic grammarians. The first one, traditionally ascribed to the Baṣran school and taken up by the canonical doctrine, considers as transitive (*muta'addī*) any verb which admits a direct object. The second one, attributed to the Kūfan school, only considers as transitive those verbs which signify a process originated by the subject and oriented towards an external entity, be it affected by this process (e.g. *ḍaraba*, “to hit”) or created by it (e.g. *banā*, “to build”). On the other hand, are classified as intransitive (*lāzim*) those verbs which denote a process which remains within the bounds of the subject. It is for this reason that the Kūfan grammarians consider the *fa'ila*-class verbs as intransitive, since their direct object – whenever it exists – denotes not the target but the source of a process which affects the subject (e.g. *ḥašiya*, “to fear”). Interestingly

enough, a similar observation was made about English, in a wholly independent way, by Henry Sweet in the early 20th century.

Keywords: Arabic grammar, Kūfa school, al-Baṣra school, transitivity, intransitivity.

ملخص : يوضح هذا المقال وجود مفهومين متميزين للتعدّي لدى النحويين العرب. أما أولهما فيرتبط تقليدياً بمدرسة البصرة ، ومن ثمّ كرّسه الاتجاه النحوي الرئيسي الذي يأتي بتعريف التعدي باختصار على أنّ كلّ فعل يتعدّى إلى مفعول به. يرتبط ثانيهما بمدرسة الكوفة ، حيث لا يُعدّ من الأفعال متعدّياً إلا ذاك الذي يدلّ على عملية يكون الفاعل فيها هو مصدر العملية ، والذي يكون المفعول به عنصراً خارجياً ، قد يؤثّر بهذه العملية (مثل الفعل «ضرب») ، أو ناتجاً عنها (مثل الفعل «بنى»). بالمقابل يُعدّ الفعلُ لازماً إن كان يدلّ على عملية داخلية وتبقى داخلية بالنسبة للفاعل ، وسيان إن أخذت هذه الأفعال مفعولاً به أم لا ؛ وهذا ما دفع نحويو الكوفة إلى تصنيف الأفعال على وزن «فَعَلَ» من بين الأفعال اللازمة ؛ حيث لا يدلّ المفعول به على الهدف بل على مصدر عملية تؤثّر في الفاعل (مثل الفعل «حَسِيَ»). من المثير للاهتمام أنّ هنري سويت قام بنفس الملاحظة فيما يخصّ اللغة الإنجليزية وبطريقة مستقلة تماماً في بداية القرن العشرين .

الكلمات المحوريّة : النحو العربي ، مدرسة الكوفة ، مدرسة البصرة ، التعدي ، اللزوم .

Avertissement

La version originale de cet article, parue en 1992 dans de la revue *Al-Tawāṣul al-Lisānī* (n° IV-2, p. 41-52) sous le titre *Fī mafhūmay al-ta'addī wa-l-luzūm : ta'ammulāt naẓariyya ḥawla mas'ala ḥilāfiyya bayna l-naḥwiyyīn al-baṣriyyīn wa-l-kūfiyyīn*. Cette revue, qui n'a eu qu'une diffusion assez confidentielle, ayant cessé de paraître autour de 1995, ce travail était devenu à peu près introuvable. Il nous a paru souhaitable de le mettre à nouveau à la disposition des chercheurs.

Ce texte, en effet, est à bien des égards exemplaire d'une certaine manière de concevoir l'histoire des idées linguistiques : sans jamais tomber dans le piège du précursorisme ni céder à la tentation de "revisiter" les textes à la lumière de la "linguistique moderne", il montre comment la même découverte, celle d'une classe spécifique de verbes « réactifs » (*ta'atturiyya* dans l'original), a pu être faite, de manière totalement indépendante et à partir de prémisses différentes, par les premiers grammairiens de l'arabe dans le courant du VIII^e siècle, et par le linguiste britannique Henry Sweet au début du XX^e. Pour autant, cette démarche ne reste pas étrangère aux enjeux de la description linguistique proprement dite : la recherche débouche, tout aussi bien, sur une hypothèse forte relative à la classe des verbes en *fa'ila*, et plus généralement au système verbal primitif de l'arabe.

Dans la mesure où l'intérêt scientifique du texte dépasse le milieu strictement arabisant, il nous a paru nécessaire d'en donner une version française. Je ne m'attarderai pas sur les difficultés inhérentes à la tâche, dont la principale tient à l'usage créatif que fait Djamel Eddine Kouloughli des ressources du métalangage arabe traditionnel, dont les particularités ne passent pas toujours aisément en français. Qu'il me suffise de dire que je me suis attaché à rendre sa pensée le plus fidèlement possible. J'ai corrigé sans les signaler les fautes typographiques assez nombreuses de l'original arabe, opéré quelques ajouts, signalés par des crochets carrés, là où cela me paraissait aider à l'intelligence du texte.

J.-P. GUILLAUME

La question que nous voudrions traiter dans cet article a pour point de départ le sentiment de perplexité et de trouble que nous avons éprouvé à la lecture d'un chapitre de l'ouvrage d'Abū l-Barakāt al-Anbārī, *al-Inṣāf fī mas'āl al-ḥilāf bayna l-naḥwiyyīn al-baṣriyyīn wa-l-kūfiyyīn* [L'arbitrage équitable sur les questions controversées entre les grammairiens de Baṣra et ceux de Kūfa]¹. Il s'agit du 112^e chapitre, qui traite de « la cause de l'effacement du /w/ dans [les verbes] de type [wa'ada]/ya'idu [ʿillat ḥaḍf al-wāw min ya'idu wa-naḥwi-hi] ».

-
1. Nous tenons à préciser d'entrée de jeu que notre emploi des dénominations traditionnelles, et en particulier la référence que nous faisons aux « Baṣriens » et aux « Kūfiens » n'implique pas que nous prêtions foi à l'idée selon laquelle il aurait existé deux groupes nettement distincts, dont chacun aurait professé un ensemble complet et homogène de thèses sur la grammaire. Tout ce que nous admettons, en fait, est que les analyses attribuées aux Kūfiens ont effectivement été soutenues par certains des premiers théoriciens de la grammaire arabe, et qu'elles méritent d'être prises en considération et d'être évaluées scientifiquement, dans la mesure où elles permettent d'éclairer les premières étapes de la pensée linguistique arabe. Nous avons précisé notre position sur la question des deux « écoles » de Baṣra et de Kūfa dans Bohas, Guillaume et Kouloughli 1990, p. 4-8.

Avant d'aborder le vif du sujet, il convient de rappeler au lecteur les données essentielles de la question telles que les résume Abū l-Barakāt lui-même au début de son exposé :

Les Kūfiens soutiennent que le /w/ dans [les verbes] comme [wa^ʿada]/ya^ʿidu [promettre] et [wazana]/yazinu [peser] est effacé pour distinguer les verbes intransitifs des verbes transitifs ; les Baṣriens soutiennent qu'il est effacé parce qu'il apparaît entre un /y/ et un /i/. (*Inṣāf*, II, p. 782)

Il convient aussi, puisque nous avons attribué l'origine de ce travail au trouble et à la perplexité où nous avait plongé la lecture du texte d'Ibn al-Anbārī, d'explicitier la cause de ce sentiment. Précisons tout d'abord qu'il ne provenait pas de la simple existence d'une controverse entre grammairiens en tant que telle, non plus que de la nature de ce désaccord.

En ce qui concerne la controverse prise en elle-même, on peut en dire la même chose que de toutes les controverses entre écoles de pensée ou entre théories : elles sont non seulement inévitables, mais encore nécessaires à la constitution et à l'évolution de toute recherche scientifique authentique, en quelque domaine que ce soit. Il est certain que les controverses entre Baṣriens et Kūfiens, en contraignant les uns et les autres à approfondir leurs analyses et à affiner leurs arguments, sont l'une des principales causes historiques qui ont fait de la tradition linguistique arabe l'une des contributions majeures au patrimoine culturel de l'humanité.

Quant à la nature du désaccord, elle n'a rien pour étonner un lecteur versé dans les recherches linguistiques, anciennes ou modernes, et notamment celles qui concernent la morphophonologie. Il est fréquent, en effet, que les spécialistes de ce domaine soient en désaccord sur l'explication d'un phénomène, les uns l'attribuant à des causes purement phonologiques, les autres considérant que l'explication adéquate doit prendre en compte des critères extérieurs à la phonologie, comme l'appartenance à une classe morphologique ou sémantique particulière². Il est clair que la controverse sur l'effacement du /w/ à l'inaccompli de wa^ʿada et de wazana appartient à ce genre de discussions, puisque les Kūfiens affirment que le critère déterminant de la classe des verbes qui subissent l'effacement du /w/ à l'inaccompli est un trait syntactico-sémantique, tandis que les Baṣriens soutiennent que la cause de cet effacement est purement phonologique et consiste, selon eux, en ce que le /w/ apparaît entre un /y/ et un /i/.

Les Baṣriens expliquent en effet ce phénomène à partir du principe de la « recherche de la légèreté » (*talab al-hiffa*), affirmant que :

La combinaison du /w/, du /y/ et du /i/ est ressentie comme lourde dans leur parler [i.e. celui des Arabes] ; aussi, lorsque sont rassemblés ces trois éléments qui entraînent de la lourdeur, il convient d'en effacer un, de manière à obtenir de l'allègement. Ils ont donc effacé le /w/ afin d'alléger cette lourdeur. (*Inṣāf*, II, p. 387)

Les arguments opposés par les Kūfiens aux Baṣriens apparaissent eux aussi tout à fait courants et habituels dans ce genre de discussion : ils soulèvent deux objections à leur

2. Voir par exemple Hooper 1976, qui est consacré pour l'essentiel à discuter ce genre de questions.

thèse, se référant d'une part aux cas où le /w/ s'efface alors qu'il n'apparaît pas entre un /y/ et un /i/ comme dans ʿaʿidu [je promets] et ʿazinu [je pèse], et d'autre part à ceux où il se maintient bien qu'il apparaisse dans le contexte qui, selon les Baṣriens, devrait entraîner son effacement, comme dans yūʿidu [il promet, de ʿawʿada, forme IV de waʿada]. Ce mode d'argumentation est exactement celui qui a encore cours aujourd'hui contre les analyses morpho-phonologiques « abstraites », c'est-à-dire celles dont les auteurs s'efforcent de formuler des règles purement phonologiques pour expliquer des phénomènes dont il n'est pas évident qu'ils leur soient soumis.

De la même façon, la position des Kūfiens sur cette question n'a, en principe, rien pour nous étonner : estimant que l'effacement du /w/ à l'inaccompli de waʿda et de wazana ne saurait s'expliquer par des raisons phonologiques, ils s'attachent à formuler une règle d'effacement faisant appel à un trait sémantico-syntaxique commun à tous les verbes soumis à ce processus, et à ceux-ci seulement.

Parvenus à ce point, nous devons remarquer qu'il n'y a aucune divergence entre Baṣriens et Kūfiens sur la nature du phénomène linguistique pris en lui-même : ils ont tous perçu que l'effacement du /w/ concerne une classe morphologique particulière, celle des verbes non dérivés à initiale /w/ [al-fiʿl al-muḥarrad al-miṭāl al-wāw] de schème faʿala. Cela signifie que le fond de la controverse qui nous intéresse concerne la manière de caractériser cette classe de verbes en la distinguant des autres (et en particulier de celle à laquelle appartiennent des verbes comme waḥiʿa/[yawḥaʿu, faire souffrir] ou wabiqa/[yawbaqu, périr], qui ne sont pas soumis à cette règle d'effacement du /w/ à l'inaccompli). Pour les Baṣriens, ces caractéristiques sont purement phonologiques, alors que pour les Kūfiens, l'aspect phonologique ne suffit pas à caractériser la classe en question, ce qui les conduit à rechercher un trait syntactico-sémantique qui soit plus apte à atteindre le but recherché.

Pour résumer cette première étape consacrée à clarifier les données de la discussion, il n'est pas inutile de faire une brève remarque sur la position kūfienne : celle-ci présuppose que tous les verbes qui appartiennent à une même classe morphologique présentent, parallèlement, une unité au niveau syntactico-sémantique. Ce « principe du parallélisme forme/sens », si l'on peut l'appeler ainsi, présente un intérêt méthodologique incontestable ; c'est pourquoi les principaux linguistes d'aujourd'hui s'en réclament, tout comme s'en réclamaient les grands noms de la tradition linguistique arabe, notamment ʿAbd al-Qāhir al-Ġurġānī dans son ouvrage majeur, *Dalāʾil al-iʿlāz*.

Jusqu'à présent, donc, tout paraît normal et habituel. Toutefois, la perplexité et le trouble apparaissent lorsque nous voyons les Kūfiens affirmer que le critère distinctif commun à tous les verbes qui subissent l'effacement du /w/ est la « transitivité » [taʿaddī]. En effet, ce terme, dans son usage technique actuel, désigne « l'ensemble des verbes qui assignent l'accusatif à un complément d'objet direct sans médiation d'une préposition [maḥmūʿat al-ʿafāl allatī taṣību maʿūlan bi-hi dūna wisāʿat ḥarf] » (*Dictionnaire de l'Académie de langue arabe du Caire*). Il est clair que cette manière de concevoir la transitivité est la même que celle dont usent les Baṣriens, puisque nous les voyons réfuter la thèse de leurs

adversaires en leur mentionnant de nombreux verbes qui ne peuvent en aucune manière être considérés comme transitifs sur la base de la définition ci-dessus, et qui sont pourtant soumis à la règle d'effacement du /w/, par exemple [waqafa]/yaqifu [se lever, s'arrêter], [waṭaba]/yatibu [bondir] ou [waqa'a]/yaqa'u [tomber].

De plus, et bien qu'Ibn al-Anbārī ne fasse pas mention de cet argument en faveur des Baṣriens, plus d'un membre de la classe des verbes qui ne subissent pas l'effacement du /w/ se qualifie comme « transitif » au sens défini ci-dessus. En voici quelques exemples :

- Waḷī'a-hu ra'su-hu/yawla'u-hu [sa tête le fait souffrir]
- Waḥimat al-ḥublā ta'āman/tawḥamu-hu [la femme enceinte a eu des envies de nourriture]
- Wadidtu šay'an/'awaddu (sous-jacent 'awdadu) [je souhaite telle chose]

Une chose est donc claire : la notion d'intransitivité [*luzūm*] telle que nous la comprenons aujourd'hui (et telle que, semble-t-il, la comprenaient les Baṣriens), reposant sur une propriété syntaxique simple — le fait de ne pas admettre de complément d'objet direct [*maf'ūl bi-hi*] — cette notion n'est pas distinctive des verbes non dérivés à initiale /w/ qui ont pour schème *fa'ila* et, partant, ne sont pas soumis à la règle d'effacement du /w/ ³.

En conséquence, si nous nous en tenons à l'approche syntaxique habituelle des notions de transitivité [*ta'addī*] et d'intransitivité [*luzūm*], nous ne pouvons manquer de conclure que les Kūfiens se sont trompés de la façon la plus grossière en tentant d'expliquer l'effacement du /w/ initial à l'inaccompli des verbes non dérivés. Toutefois, aboutir à cette conclusion ne diminue pas pour autant notre sentiment de perplexité et de trouble, mais l'augmente plutôt : si l'on peut admettre que ces grammairiens se soient trompés, dans telle ou telle question, est-il concevable que ces représentants éminents de la tradition grammaticale arabe aient commis une bévue aussi monumentale, et se soient montrés incapables de distinguer entre les verbes transitifs et les verbes intransitifs, ce que tout écolier ayant suivi quelques cours de grammaire est capable de faire ? Et, à supposer qu'il en soit ainsi, comment concevoir que les Baṣriens aient consacré tant de temps et d'efforts à controverser sur des questions grammaticales complexes avec des gens qui ne savaient pas distinguer les transitifs des intransitifs ?

Si nous doutons que ces deux hypothèses entrent dans le domaine du concevable, il ne nous reste plus qu'à admettre que les termes « transitivité » [*ta'addī*] et « intransitivité » [*luzūm*] ont pour les Kūfiens un sens différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, et que nous avons vraisemblablement hérité des Baṣriens. Il nous faut alors supposer qu'ils avaient pour les Kūfiens un sens capable d'expliquer de façon rationnelle leur position à propos de la question qui nous intéresse, et, partant, d'enrichir notre compréhension de

3. Le fait que la plupart des verbes de schème *fa'ila/yaf'alu* soient intransitifs au sens syntaxique habituel du terme n'est pas une preuve suffisante du bien-fondé de la position kūfienne : ces questions (j'entends l'élaboration de règles valides sur les plans descriptif et explicatif) sont trop importantes pour admettre les approximations, d'autant plus que toute imprécision ne manquera pas d'être relevée et critiquée par le défenseur d'une règle concurrente, comme c'est le cas dans les controverses entre Baṣriens et Kūfiens.

l'histoire des théories linguistiques arabes anciennes, voire de certaines particularités de la langue arabe.

Dès lors que l'origine du problème est la divergence sur le contenu des termes « transitivité » [ta'addī] et « intransitivité » [luzūm], il semble raisonnable de tenter de revenir au sens premier de ces deux mots tels qu'ils apparaissent dans les sources les plus anciennes, avant d'être recouverts par l'acception technique que nous connaissons aujourd'hui.

Pour ce qui est de *luzūm*, les dictionnaires nous apprennent qu'il s'agit du nom verbal [maṣḍar] de *lazima* [adhérer à une place ou à un objet et y rester], qui correspond aux notions de « stabilité » [tubūt] et de « permanence » [dawām]. *Ta'addī*, quant à lui, est le nom verbal de *ta'addā*, qui a le sens de « franchir quelque chose » [ta'addā l-šay'a]. Ces deux définitions nous amènent à nous interroger sur ce qui a conduit les grammairiens à qualifier certains verbes en termes de « stabilité » et de « permanence », et d'autres en termes de « franchissement ». Dès lors que la stabilité et la permanence ne peuvent se concevoir qu'en rapport à un lieu qui sert de siège à cette stabilité et cette permanence, quel est ce siège qui caractérise les verbes « intransitifs » [lāzim] ? et qu'est-ce que franchissent les verbes dits « transitifs » [muta'addī] ?

Par chance, nous trouvons une réponse claire à ces questions dans les sources grammaticales les plus anciennes : ainsi, Sībawayhi [m. 180/796 ?] utilise à plusieurs reprises dans le *Kitāb* des expressions qui nous guident vers la réponse, notamment « le sujet dont le verbe ne franchit pas [les limites] vers un objet [al-fā'il alladī lam yata'adda-hu fi'lu-hu ilā maf'ūl] » ou d'autres expressions analogues (voir par exemple *Kitāb*, I, p. 13 sqq.), qui nous confirment que la conception des premiers grammairiens était que certains verbes demeurent établis dans leur agent/sujet sans en sortir, et que certains autres franchissent les limites de leur sujet pour affecter un objet [maf'ūl bi-hi] ⁴.

En d'autres termes, *lāzim* [« intransitif »] n'est en réalité qu'une abréviation de l'expression *lāzim li-l-fā'il* [adhérent au sujet, circonscrit dans le sujet], de même que *muta'addī* [transitif] pour *muta'addin li-l-fā'il* [qui sort des limites du sujet]. Cela permet de comprendre une chose essentielle : la problématique de la transitivité et de l'intransitivité repose au départ sur la relation entre le procès et l'agent, contrairement à la problématique actuelle, qui se préoccupe avant tout de la présence ou de l'absence de l'objet.

Toutefois, ce n'est pas là la seule différence entre les deux problématiques, ni la plus importante de notre point de vue : la différence essentielle réside, comme nous allons nous

4. Cette conception ancienne de la transitivité, que l'on peut appeler sémantique, est restée connue bien après les premières étapes de l'élaboration de la doctrine grammaticale arabe, même si elle a été supplantée par la conception « nouvelle », syntaxique. On trouve ainsi dans le *Kitāb al-ta'rifāt* de 'Alī al-Ġurjānī (mort en 816/1413, soit six siècles après Sībawayhi) les définitions suivantes de l'intransitivité [luzūm] et de la transitivité [ta'addī] : « Le verbe intransitif est celui qui concerne exclusivement son sujet [al-lāzim min al-'aḥāl mā yaḥtaṣṣu bi-l-fā'il] (p. 200) ». De même : « Le [verbe] transitif est celui dont la compréhension ne peut être complète sans [mention de] l'objet qu'il affecte ; certains ont soutenu que c'est cette propriété qui assigne l'accusatif au complément d'objet [al-muta'addī mā lā yatimmu fahmu-hu bi-ḡayri mā waqa'a 'alay-hi wa-ḡila huwa mā naṣaba l-maf'ūla bi-hi] (p. 213).

efforcer de le montrer à présent, en ce qu'elles ne donnent pas le même contenu à la notion d' « objet direct » [*maf'ūl bi-hi*] elle-même. C'est ce que nous allons tenter de dégager d'un examen approfondi du sens primitif de ce terme technique, essentiel dans la théorie de la transitivité.

Al-Zamaḥṣarī [m. 539/1143] définit ainsi le terme en question dans le *Mufaṣṣal* : « C'est ce sur quoi porte l'action du sujet [...] ; c'est lui qui distingue les verbes transitifs des intransitifs [*huwa llaḍī yaqa'u 'alay-hi fi'lu l-fā'il* [...] *wa-huwa l-fāriq bayna l-muta'addī wa-ḡayri l-muta'addī* (*al-Mufaṣṣal*, p. 34)]. Cette définition est commentée ainsi par Ibn Ya'īš :

Maf'ūl [ce qui est fait], au sens propre, c'est le *maṣdar* [i.e. le nom verbal] : que tu dises *qāma Zaydun* [Zayd s'est levé] ou *fa'ala Zaydun qiyāman* [Zayd a fait l'acte de se lever], le sens est le même. Tu vois bien que si quelqu'un te dit : *man fa'ala hādā l-qiyām* [qui a fait cet acte de se lever ?], tu réponds : *Zayd*. Il n'en va pas de même du complément d'objet [*maf'ūl bi-hi*] : tu vois bien que quand tu dis *ḍarabtu Zaydan* [j'ai frappé Zayd], tu ne peux le paraphraser en disant *fa'altu Zaydan* [j'ai fait Zayd], car *Zayd* n'est pas ce que tu fais toi, mais ce sur quoi tu fais porter l'action de frapper, qui est le *maṣdar*. C'est ce que signifie son propos [à al-Zamaḥṣarī] : « c'est ce sur quoi porte l'action du sujet » [...] : il veut dire : ce sur quoi porte le *maṣdar* [...]. Et son propos : « c'est lui qui distingue les verbes transitifs des intransitifs » signifie que ce qu'il faut prendre en considération pour savoir si un verbe est transitif, c'est le complément d'objet [*maf'ūl bi-hi*] et lui seul. En effet, tous les verbes, qu'ils soient intransitifs ou transitifs, sont transitifs à leur *maṣdar* et aux circonstanciels de temps et de lieu [i.e. ils leur assignent l'accusatif] ; quant à l'objet direct [*maf'ūl bi-hi*], seuls y parviennent les verbes transitifs. Ce que signifie « transitif » [*muta'addī*], c'est que le *maṣdar*, c'est-à-dire ce qu'exprime le verbe, à savoir l'action du sujet, présente deux cas de figure : ou bien elle [i.e. l'action] atteint et affecte autre chose, et en ce cas elle se nomme « transitive », ou bien elle n'atteint rien d'autre, et en ce cas on la nomme « non transitive ». Ainsi donc, chaque mouvement du corps qui atteint autre chose est appelé « transitif », et chaque mouvement qui n'atteint pas autre chose est circonscrit dans l'agent et ne sort pas des limites de celui-ci. (*Šarḥ al-Mufaṣṣal*, I, p. 124) ⁵.

De même, al-Suyūṭī [m. 911/1505] :

Le *maṣdar* est au sens propre ce qui est fait [*al-maf'ūl*], car c'est ce que produit le sujet ; quant à l'objet direct [*al-maf'ūl bi-hi*], c'est ce sur quoi porte l'action (*Ham' al-hawāmi'*, I, p. 186).

Ces fragments, et d'autres du même genre, établissent clairement que les grammairiens arabes se représentaient fondamentalement l'objet direct comme un objet extérieur sur lequel porte l'action effectuée par l'agent, celle-ci étant représentée par le *maṣdar*.

D'un point de vue méthodologique et pratique, il découle des textes cités à l'instant que le critère linguistique valide pour identifier les constructions contenant un objet direct est la possibilité de les « paraphraser » [*ta'bīr*] par des expressions qui mettent en évidence ce

5. Ce texte, d'une grande richesse théorique, nécessiterait de longs commentaires, qui nous éloigneraient toutefois de notre sujet. On peut cependant mentionner, entre autres points : 1) la méthode consistant à analyser tout énoncé au moyen de « paraphrases » mettant en évidence ses particularités syntaxiques et sémantiques ; 2) l'idée que le *maṣdar* est « ce qu'exprime le verbe » ; 3) l'idée que « le *maṣdar* est l'action du sujet » ; 4) la conception de la transitivité et de l'intransitivité.

sur quoi porte l'action. Si nous voulons, par exemple, vérifier quel est l'objet direct dans une phrase comme *ḍaraba Zaydun 'Amran* [Zayd a frappé 'Amr], nous aurons recours à des expressions équivalentes, telles que *ḥalla ḍarbu Zaydin bi-'Amr* [le coup de Zayd a porté sur 'Amr] ou *'attara Zaydun 'alā 'Amrin bi-ḍarb* [Zayd a affecté 'Amr par un coup] et ainsi de suite. Et, de fait, nous pourrions vérifier que ces paraphrases valent pour toutes les constructions mettant en jeu un verbe transitif prototypique, tel que *qatala* [tuer], *qaṭafa* [cueillir] ou *ḡasala* [laver]⁶.

Toutefois, si nous tentons à présent d'appliquer ce critère à tous les verbes considérés comme transitifs dans l'approche syntaxique (qu'elle soit baṣrienne ou moderne), nous nous apercevons rapidement que de nombreux verbes ne peuvent être paraphrasés de cette façon. Si nous prenons un énoncé comme *ṭabaḥa Zaydun al-'ašā'* [Zayd a fait cuire le dîner], on ne peut le paraphraser par quelque chose comme *waqa'a ṭabḥu Zaydin 'alā l-'ašā'* [La cuisson de Zayd a affecté le dîner] ou *'awqa'a Zaydun ṭabḥan 'alā l-'ašā'* [Zayd a fait porter de la cuisson sur le dîner]. Il en va de même de *fahima Zaydun darsa-hu* [Zayd a compris sa leçon] : on ne peut gloser cela par quelque chose comme *ḥalla fahmu Zaydin 'alā l-dars* [la compréhension de Zayd a affecté sa leçon] ou *'attara Zaydun 'alā l-dars bi-fahmi-hi* [Zayd a agi sur la leçon par sa compréhension].

Si l'on cherche à dégager les raisons pour lesquelles ces verbes paraissent réfractaires à ce genre de paraphrases, on s'aperçoit aisément qu'elles tiennent au fait que les périphrases en question ont été conçues pour représenter des constructions où l'objet direct [*maḥūl bi-hi*] remplit toutes les conditions sémantiques indiquées par Ibn Ya'īš dans son commentaire sur le fragment d'al-Zamaḥṣarī, et en particulier celle qui stipule que l'objet direct renvoie à une entité extérieure qui est atteinte par l'action et s'en trouve affectée. Dans les deux derniers exemples que nous venons de mentionner, en revanche, il est bien évident que les noms à l'accusatif ne satisfont pas à ces conditions sémantiques. Il est tout aussi clair que les raisons pour lesquelles elles n'y satisfont pas dépendent de la classe sémantique à laquelle appartiennent ces verbes.

Dans le cas de *ṭabaḥa Zaydun al-'ašā'* [Zayd a fait cuire le dîner], cela tient au fait que le repas est le produit de l'action, et non pas une entité préexistante que l'agent affecterait par son action, ou sur laquelle il agirait. Cette particularité sémantique se trouve dans tous les verbes « effectuatifs » [*intāliyya*], c'est-à-dire les verbes qui expriment le fait que l'agent « produit » [*yunti*] l'élément qu'ils mettent à l'accusatif, qu'ils l'amènent à l'existence. Et, si l'on examine ces verbes effectuatifs (parmi lesquels on peut citer, outre *ṭabaḥa* [faire cuire, préparer un mets], *ḥāṭa* [coudre un vêtement], *banā* [constituer], *kataba* [écrire], *rasama* [dessiner], etc.), on s'aperçoit que l'élément qu'ils mettent à l'accusatif en tant que complément d'objet, n'est en réalité qu'un spécificateur du [procès exprimé par le] *maṣdar* : dans l'exemple précédent, *al-'ašā'* [le dîner] ne fait que spécifier la notion de *ṭabḥ* [faire

6. Nous précisons sous peu ce que nous entendons par « verbes transitifs prototypiques ». Qu'il nous suffise pour l'instant d'ajouter que ce n'est pas un hasard si les grammairiens tendent spontanément à recourir à ce genre de verbes pour illustrer la notion de transitivité.

cuire, préparer un mets ou un repas] ; de même dans *ḥāṭa Zaydun ṭawban* [Zayd a cousu un vêtement] ou *banā l-ʿarabu hādā l-qaṣr* [les Arabes ont construit ce palais] *ṭawb* [vêtement] et *qaṣr* [palais] ne font que spécifier respectivement [les notions de] *ḥiyāṭa* [coudre] et *bināʾ* [construire]. Autrement dit, ce qui caractérise la classe des verbes effectuatifs, c'est que leur objet constitue une espèce particulière du genre de processus exprimé par le *maṣḍar* : le dîner [*al-ʿaṣāʾ*] est une espèce de « cuisine » [*ṭabḥ*], le vêtement [*al-ṭawb*] une espèce de « couture » [*ḥiyāṭa*], le palais [*al-qaṣr*] une espèce de « construction » [*bināʾ*] et ainsi de suite.

Cette particularité sémantique commune aux verbes « effectuatifs » en fait une classe particulière, qui diffère sensiblement des verbes « modificatifs » [*taʿtīriyya*]⁷ tels que *ḍaraba* [frapper], *qatala* [tuer] ou *ḡasala* [laver], qui, nous l'avons vu, sont considérés, dans l'optique traditionnelle, comme des transitifs prototypiques, et dont le sens implique que l'objet soit préexistant au procès et ne soit pas produit par celui-ci, mais seulement affecté par lui.

Il n'en reste pas moins que ces deux classes de verbes présentent un trait sémantique commun, en dépit de leur différence fondamentale : dans les deux cas, l'agent constitue le point de départ d'un procès orienté vers l'extérieur, qu'il s'agisse de produire un objet nouveau dans le cas des verbes « effectuatifs », ou d'agir sur un objet préexistant et de le modifier dans celui des verbes « modificatifs ».

Ce trait sémantique commun, il est possible de le mettre en évidence au moyen d'un test élémentaire, qui vaut pour tous les énoncés assertifs comportant un verbe effectuatif ou modificatif : si l'énoncé *ḡasala Zaydun al-ṭawba* [Zayd a lavé le vêtement] est vrai, alors il est possible de dire *unzur inna-hu l-ʿāna maḡsūl* [Regarde : le voici à présent lavé]. Il en va de même pour *ṭabaḥa Zaydun al-ʿaṣāʾ* [Zayd a préparé le dîner] : l'on peut dire *unzur inna-hu l-ʿāna maṭbūḥ* [Regarde : le voici à présent préparé]. Cela signifie que les verbes modificatifs et effectuatifs exercent normalement un effet sensible sur l'objet, qu'ils le transforment réellement, que cette transformation soit grande ou petite, durable ou passagère.

Autrement dit, le participe passif formé sur tous ces verbes peut, après réalisation du procès, être prédiqué de l'objet dans une « prédication actuelle », c'est-à-dire une prédication énonçant une propriété effectivement réalisée dans le prédicande [*muḥbar ʿan-hu*] au moment de la prédication, et qui ne lui est ni permanente ni naturelle, de sorte que cette prédication exprime le fait que cette propriété ne s'est actualisée dans le prédicande qu'en raison de l'effet exercé sur lui par le procès.

Ce trait sémantique commun aux verbes modificatifs et aux verbes effectuatifs permet de les considérer comme deux variétés d'un même groupe, constitué de verbes exprimant globalement des opérations volontaires effectuées par le sujet en direction de l'objet. Nous

7. Pottier 1974, p. 208 sq., les nomme « verbes transformatifs » [*taḥwiliyya*]; toutefois, « modificatifs » est préférable, en particulier dans la terminologie grammaticale arabe, dans la mesure où cela permet d'éviter l'ambiguïté avec la classe des verbes auxiliaires [*nawāsiḥ*] dits « verbes de transformation » [*aḥāl al-taḥwīl*], comme *laʿala* ou *sayyara* [rendre quelqu'un tel ou tel, faire une chose d'une autre].

pouvons en conséquence nommer cet ensemble « verbes opératifs » [*af'āl 'amaliyyātiyya*] ⁸. Il semble d'ailleurs que le système morphologique de l'arabe correspondait à l'origine ⁹ à cette distinction, car il tend à rassembler les verbes opératifs non dérivés dans la même classe morphologique, celle des verbes à schème *fa'ala*.

Nous pouvons donc résumer les particularités de ce groupe par le schéma suivant ¹⁰ :

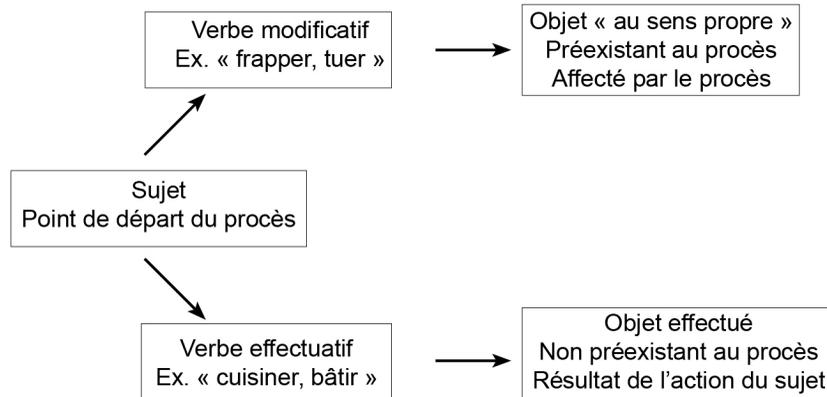


Fig. 1 : Organisation sémantique des verbes opératifs.

Ce schéma met en évidence la structure sémantique et formelle des verbes effectuatifs et transformatifs, qui se caractérise par le fait que le procès est orienté du sujet vers l'objet ¹¹.

Abordons à présent la seconde classe de verbes qui ne peuvent pas être glosés par « l'action du sujet a affecté l'objet » [*waqa'a fi'l al-fā'il 'alā l-ma'fūl bi-hi*], représentés par l'exemple cité plus haut *fahima Zaydun darsa-hu* [Zayd a compris sa leçon]. Cette classe nous ramène au point de départ du présent article : la particularité des verbes non dérivés de schème *fa'ila*, que les Kūfiens considèrent comme « intransitifs » [*lāzim*].

On se persuadera aisément, grâce à un peu de réflexion et à quelques tests sémantiques simples, que tous les verbes de cette classe présentent, sur le plan du sens, les mêmes particularités que nous avons remarquées à propos de *fahima* [« comprendre »] : si l'on dit,

8. Nous nous excusons auprès des puristes pour ce néologisme aussi laid à l'œil qu'à l'oreille, que nous avons formé sur *'amaliyyāt* [« opérations », au pluriel]. Si le lecteur en trouve un plus élégant tout en conservant le même degré de précision et de brièveté, nous sommes prêts à l'adopter.

9. Nous disons « correspondait à l'origine », car l'évolution historique peut faire passer certains verbes d'une classe sémantique à une autre, sans modifier leur appartenance à leur classe morphologique.

10. Dans ce schéma, la position initiale du sujet reflète l'ordre notionnel (ou logique), sans plus. Quant à l'ordre syntaxique, qui impose que le verbe apparaisse avant le sujet dans les phrases verbales, il s'agit d'autre chose qui n'a pas à nous retenir ici.

11. Il y a d'autres catégories de verbes transitifs qui ne correspondent pas à cette conception de l'objet. Nous nous contentons de mentionner les deux classes précitées dans la mesure où elles représentent des cas relativement simples et conformes aux besoins de notre argumentation. Toutefois, une analyse d'ensemble du phénomène de la transitivité devrait couvrir toutes les classes possibles.

par exemple, *sami'a l-waladu l-musiqā* [l'enfant a écouté de la musique] ou *sa'ima Zuhayrun takālīf al-ḥayāt* [Zuhayr a déploré le coût de la vie], il est bien évident que l'on ne peut paraphraser ces deux énoncés en « l'action du sujet a affecté l'objet » ou quoi que ce soit de ce genre.

Toutefois, la cause de cette impossibilité n'est pas la même dans le cas présent que dans celui des verbes effectuatifs : ici, la relation entre le sujet et le complément à l'accusatif apparaît inverse de ce qu'elle était aussi bien avec les verbes effectuatifs qu'avec les verbes modificatifs. Un énoncé comme *sami'a l-waladu l-musiqā* [l'enfant a écouté de la musique] implique que c'est la musique qui a atteint l'ouïe de l'enfant, qui a causé en lui une perception auditive [*sam'*]. Il en va de même pour *fahima Zaydun al-darsa* [Zayd a compris la leçon] ou *sa'ima Zuhayr takālīf al-ḥayāt* [Zuhayr a déploré le coût de la vie] : c'est la leçon qui a agi sur l'intellect de Zayd, et le coût de la vie qui a provoqué la déploration de Zuhayr. Cela signifie que le trait commun aux verbes de cette classe est le fait que le sujet n'est pas l'origine réelle du procès, mais qu'il subit l'effet d'un procès dont la cause est exprimée par le complément : l'action du sujet prend la forme d'une simple réaction à cet effet. La figure suivante permettra peut-être de clarifier ce point.

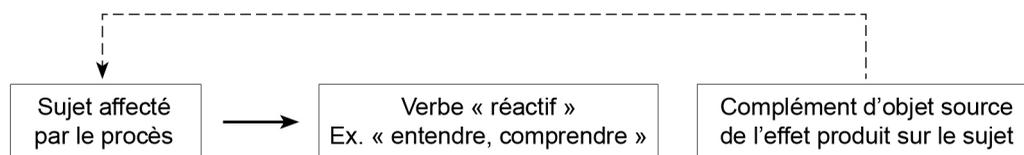


Fig. 2 : Organisation sémantique des verbes d'effet.

Dans ce schéma, la flèche en pointillés, dirigée depuis le complément d'objet « source de l'effet » jusqu'au sujet symbolise l'effet produit sur celui-ci, considéré, dans ce genre de verbes, comme une condition implicite au déclenchement du procès représenté par le verbe. La flèche continue allant du sujet au verbe représente la réaction provoquée dans le sujet, celle-ci constituant à proprement parler le contenu sémantique commun à cette classe de verbes. Quant à l'absence de flèche entre le verbe et le complément, elle symbolise l'absence de tout effet réel exercé sur celui-ci par la construction prédicative, c'est-à-dire par l'ensemble verbe-sujet.

On peut démontrer cette absence d'effet par le fait que le test qui, comme nous l'avons vu plus haut, réussissait avec l'ensemble des verbes opératifs, échoue ici : si l'on nous dit *sami'a l-waladu l-musiqā* [l'enfant a écouté la musique], il serait absurde d'indiquer la musique en disant *unzur, 'inna-hā l-'āna masmū'a* [Regarde, la voici à présent écoutée], puisqu'il n'y a pas de trace sur la musique qui indiquerait qu'elle a subi quelque chose. On ne peut faire usage de cette forme d'expression que si l'on indique le sujet (et non l'objet !) pour exprimer la situation nouvelle dans laquelle il se trouve en raison de l'effet produit sur lui par l'objet, et de sa réaction à cet effet. Un énoncé comme *al-darsu l-'āna mafhūm* [la

leçon est à présent comprise] n'est concevable que comme exprimant l'état nouveau dans lequel se trouve Zayd après que la leçon a produit son effet sur son entendement.

La conclusion fondamentale, à notre avis, qui se dégage de cette analyse, est que la classe des verbes que nous avons appelés « réactifs » [ta'atturiyya] doit être considérée, d'un point de vue sémantique (ou logique, si l'on préfère) comme dénotant des processus qui restent internes au sujet et ne changent rien au monde extérieur ; ces processus ne sont pas soumis au contrôle du sujet, mais sont produits en lui par des facteurs indépendants de sa volonté ¹².

Il convient de souligner que cette particularité sémantique des verbes « réactifs » a été observée par le linguiste britannique Henry Sweet, qui écrit :

Dans une phrase comme *He fears the man* [« il craint l'homme »], les relations [entre le sujet et l'objet] sont totalement inversées, le nominatif grammatical étant en réalité l'objet affecté, tandis que l'accusatif grammatical représente la cause ¹³. (Sweet 1913, p. 25)

Cela nous conduit à ce qui constitue la thèse centrale de cet article : la remarque faite par Henry Sweet sur des bases purement logiques (puisqu'en sa langue maternelle, l'anglais, les verbes « réactifs » ne se distinguent pas formellement des autres), est la même que celle à laquelle ont été conduits les grammairiens de Kūfa en cherchant à dégager le trait sémantique commun aux verbes simples de la classe fa'ila. Si nous admettons qu'ils sont partis de la notion primitive d'intransitivité [luzūm] qui désigne, comme nous l'avons vu, le fait que le procès reste interne au sujet et n'en franchit pas les limites en direction d'autre chose, alors il apparaît tout à fait raisonnable, voire recommandable, de catégoriser cette classe de verbes comme « intransitifs » [lāzima].

Nous arrivons ainsi au terme de cette étude. Sans doute avons-nous laissé plusieurs questions en suspens, sans doute aussi en avons-nous soulevé de nouvelles sans les résoudre ¹⁴, mais notre propos se limitait à formuler un présupposé théorique qui permette une lecture rationnellement satisfaisante de la thèse des Kūfiens concernant l'effacement du /w/ à l'inaccompli des verbes « assimilés » non dérivés.

Le mot de la fin, nous l'emprunterons à Abū Ḥanīfa : « Qui cherche et trouve mérite double récompense ; qui cherche et se fourvoie n'en mérite qu'une ».

12. Certains sémitisants ont perçu que la classe des verbes en fa'ila, en arabe et dans d'autres langues sémitiques, constituent un ensemble homogène sur le plan sémantique, bien qu'ils ne soient pas d'accord sur le trait commun qui les caractérise. Voir Joüon (1930) et Cohen (1934).

13. Il est remarquable que l'exemple utilisé par Sweet se traduirait en arabe par un verbe appartenant à la classe fa'ila dont nous parlons ici, comme ḥašiya ou ḥāfa (sous-jacent ḥawifa). Ce n'est pas là un hasard : le linguiste anglais a cherché volontairement un procès « réactif » [ta'atturi], c'est-à-dire un procès où l'objet est en réalité la cause, et où le sujet en subit l'effet, et il s'est naturellement tourné vers une classe de procès présentant cette particularité sémantique, sans se douter qu'elle correspondait, en arabe, à une classe morphologique spécifique.

14. Notamment celle de savoir par quoi se distinguent les verbes transitifs et intransitifs (au sens syntaxique traditionnel) de la classe fa'ala.

Références

Sources primaires

- Anbārī (al-), Abū l-Barakāt, *al-Inṣāf fī masā'il al-ḥilāf bayna l-naḥwiyyīn al-Baṣriyyīn wa-l-Kūfiyyīn*, éd. Muḥammad Muḥyī l-Dīn 'ABD AL-ḤAMĪD, Beyrouth, Dār al-Ġīl, s. d., 2 vol.
- Ibn Ya'īš, Muwaffaq al-Dīn Ya'īš, *Šarḥ al-Mufaṣṣal*, Beyrouth, 'Ālam al-Kutub, s. d., 2 vol.
- Ġurġānī (al-), 'Alī b. Muḥammad al-Šarīf, *Kitāb al-Ta'rifāt*, éd. Gustav FLÜGEL, Beyrouth, Librairie du Liban, 1985 [réimpr. de l'édition de Leipzig, 1845].
- Sībawayhi, Abū Bišr 'Amr b. Qanbar, *Kitāb Sībawayhi*, Le Caire, Bulāq, 1316 H.
- Suyūṭī (al-), Ġalāl al-Dīn, *Ham' al-hawāmi' fī šarḥ ḡam' al-ḵawāmi'*, éd. 'Abd al-'Āl Sālīm MAKRAM, Beyrouth, Mu'assasat al-Risāla, 1992, 7 vol.

Sources secondaires

- BOHAS Georges, GUILLAUME Jean-Patrick et KOULOUGHLI Djamel Eddine 1990, *The Arabic Linguistic Tradition*, Londres, Routledge [réimpr. Washington, Georgetown University Press, 2006].
- COHEN Marcel 1934, « Verbes déponents internes (ou verbes adhérents) en sémitique », *Mémoires de la Société Linguistique de Paris*, XXIII-4, p. 225-248.
- HOOPER Paul 1976, *An Introduction to Natural Generative Phonology*, New York, Academic Press.
- JOÜON Paul 1930, « Sémantique des verbes statiques de la forme QATILA (*Qatel*) en arabe, hébreu et araméen », *Mélanges de l'Université Saint Joseph* 15, p. 1-35.
- POTTIER Bernard 1974, *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck.
- SWEET Henry 1913, *Selected Papers*, Oxford, Clarendon Press.